

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

Délibération : **N° 2018-01-004**
 OBJET : **SUPPRESSION / CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIF
POUR LES ACCUEILS PERI-SCOLAIRES**
 Nomenclature : 4.1.1

En exercice : 29 membres
Présents : 27
Pouvoirs : 2
Absents : 0
Votants : 29
 Délibération comportant :
 Annexe :

Le vingt-neuf janvier deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt trois janvier deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Les membres ayant donnés un pouvoir :

Catherine HENRY donne pouvoir à Alain ROYER, Florence CABRESIN donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Vu la délibération n° 2015-01-02 en date du 26 janvier 2015 créant notamment quatre emplois d'adjoints d'animation dont 2 à 26 h 15 minutes hebdomadaires, 1 à 18 h 23, et 1 à 22 h 46 minutes par semaine.

Vu la délibération n°2016-06-06 en date du 6 juin 2016 transformant un poste d'adjoint technique en un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe (33h30 minutes),

Pour prendre en compte les aménagements de temps de travail sollicités par 5 adjoints d'animation exerçant en accueil périscolaire, il est proposé les modifications suivantes à compter du 1^{er} janvier 2018 :

SUPPRESSIONS DE POSTES

Cadre d'emplois	Nb de postes	Grade	Temps de travail	ETP
ADJOINTS D'ANIMATION	5	Adjoints d'animation	26 h 15 minutes	0.75
			18 h 23 minutes	0.53
			22 h 46 minutes	0.65
			33 h 30 minutes	0.95
			26 h 15 minutes	0.75
TOTAUX				3.63

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20180129-2018-01-04-DE
 Date de télétransmission : 31/01/2018
 Date de réception préfecture : 31/01/2018

CREATIONS DE POSTES

Cadre d'emplois	Nb de postes	Grade	Temps de travail	ETP
ADJOINTS D'ANIMATION	6	Adjoints d'animation	20 h 25 minutes	0.58
			18 h 57 minutes	0.54
			21 h	0.60
			33 h 56 minutes	0.97
			25h	0.72
			7 h 51 minutes	0.22
TOTAUX				3.63

Vu la présentation faite en commission Ressources, le 16 janvier 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'EMETTRE un avis favorable aux modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 29 janvier 2018

Le Maire,
Alain ROYER.

